



CONVOCAION

Mercredi, le 24 avril 2024 @ 18h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HYBRIDE

ÉDIFICE FTQ

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2e étage

**Stationnement gratuit (après 17h) situé au 545, boul. Crémazie Est,
4e sous-sol (Édifice Louis-Laberge)**

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2024;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- Rapport mensuel de la secrétaire-trésorière sur l'état de variation de la caisse générale du mois de mars 2024;
- Rapport de la réunion du Comité exécutif du 19 avril 2024;
- Rapport du Comité des règlements;
- Résolutions;
- Démissions et mises en nomination des délégué(e)s syndicaux;
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

AVIS DE MOTION: Lors de l'assemblée du 24 avril 2024, il y aura une 2e lecture de l'article 615, suivi par les articles 209 f), 214 e), 216 h) et 114 b) des règlements de la Section locale de Montréal. Les documents pertinents seront disponibles lors de l'assemblée générale.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal s'étant inscrits préalablement par courriel sont admis à l'assemblée virtuelle, et ceux présentant leur carte de membre du STTP sont admis à l'assemblée en présentiel. (Durée maximale de 3 heures 30 minutes. Référence : article 801 des règlements)

Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confrère Stéphane Fauvelle au (514) 593-3953 poste 226 au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

Syndicalement,

Andréanne Urbain
Secrétaire-trésorière
STTP – Section locale de Montréal
AU/af sepb-574

**CONSULTEZ L'ANNEXE
POUR LES DÉTAILS SUR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VIRTUELLE AVEC LA
PLATEFORME TEAMS.**

Montréal, 10 avril 2024 / 062